

PRÉSENTATION



Josef KOHOUT (1917-1994,
après-guerre. © USHMM

**« Ces morts, tous ces
morts, martyrs sans nom,
nous n'avons pas le droit
de les oublier. »**

Heinz HEGER / Josef KOHOUT

**« Je tremble en pensant
à tous les homosexuels
disparus et à tous ceux
qui, dans le monde, sont
hélas encore torturés
ou exterminés avec tant
d'autres minorités. »**

Pierre SEEL



Pierre SEEL (1923 - 2005).
© Thomas DOUSSAU, 29 avril 2001



Rudolf BRAZDA (1913 - 2011)
© Gérard BOHRER, 25 avril 2010

**« Si je m'exprime maintenant,
c'est pour que les
gens sachent ce que nous autres homos avons dû
endurer à l'époque d'Hitler...
afin que cela ne se reproduise pas. »**

Rudolf BRAZDA

La déportation pour motif d'homosexualité de Français s'inscrit dans un contexte européen plus large : elle est le corollaire de la répression de l'homosexualité par le régime nazi, avant tout à l'intérieur du Reich allemand.

Les victimes de cette répression sont donc majoritairement des Allemands, mais cette politique de persécution ciblée a également touché des ressortissants d'autres nationalités, dont des Français : il s'agit d'hommes présents sur le sol allemand, ou sur les territoires conquis ou annexés par l'Allemagne nazie. Comme pour les victimes allemandes, ces individus sont condamnés à des peines de prison, ou internés en camps de concentration lorsque le système judiciaire hitlérien les considère comme trop dangereux.

Pour la France, une donnée historique supplémentaire a un impact important sur le nombre d'individus concernés : l'annexion de fait de l'Alsace et de la Moselle. Aux habitants de ces territoires s'appliquent les lois allemandes, dont le tristement célèbre « article 175 » (Paragraphe 175, loi de 1871 condamnant les pratiques homosexuelles, renforcée par les nazis en 1935).

Après la Seconde Guerre mondiale, la reconnaissance de cet état de fait historique ne va pas de soi et deviendra dans les années 1970 une des revendications des militants homosexuels. Les décennies qui suivent voient les premières études historiques du sujet, nécessaires prémices à sa reconnaissance.

Cette exposition a été conçue pour présenter les faits au plus près de la réalité historique, en s'appuyant sur des sources vérifiées ainsi que sur les écrits de spécialistes reconnus pour leur travail sur le sujet.

Les « Oublié-e-s » de la Mémoire
Association Civile Homosexuelle du Devoir de Mémoire
c/o Fondation de la Mémoire de la Déportation
30, boulevard des Invalides - 75007 PARIS
devoiretmemoire@yahoo.fr
Tél. 06 18 84 00 33
www.devoiretmemoire.org



La déportation pour motif d'homosexualité



CONTENU DE L'EXPOSITION

24 panneaux informatifs constituent cette exposition sur la déportation pour motif d'homosexualité. Ils sont regroupés par thématique, chacune étant aisément identifiable par une palette de couleurs dédiée. Les textes s'accompagnent d'illustrations émanant des archives, voire de documents consultables sur internet depuis votre smartphone ou tablette numérique.



> panneaux 3 à 12

Système concentrationnaire et déportation :

- L'idéologie nazie
- Le système concentrationnaire
- La déportation partie de France
- Chronologie de 1750 à nos jours
- Répression et persécution des homosexuel-le-s par le régime nazi
- L'envoi des homosexuel-le-s dans les camps de concentration
- Français déportés pour homosexualité
- Le camp de concentration de Natzweiler
- In Memoriam

> panneaux 13 à 20

Témoignages et parcours de quelques victimes :

- Le contexte de l'après-guerre
- Heinz HEGER
- Pierre SEEL
- Catégories de Français déportés pour homosexualité :
 - Condamnés à des peines de prison
 - Déportés à partir de France occupée
 - Déportés depuis l'Alsace-Moselle annexées
- Rudolf BRAZDA



> panneaux 21 à 23

Déportés pour homosexualité du camp de Natzweiler :

- Chiffrage et statistiques
- Souvenir
- Énumération par nationalité



> panneaux 24 à 26

Reconnaissance de cette déportation :

- L'émergence de la revendication
- Les débuts de la reconnaissance
- La reconnaissance en France



Pour profiter du prolongement internet de cette exposition et retrouver divers documents et vidéos, veuillez scanner sur votre téléphone mobile ou tablette numérique les flashcodes présents sur les panneaux. Il vous faudra disposer de l'application gratuite MOBILE TAG ou la télécharger au préalable.

REMERCIEMENTS



Maître d'œuvre de cette exposition, l'association Les « Oublié-e-s » de la Mémoire, est depuis 2008 à l'origine en France des principales actions de mémoire sur la thématique de la déportation pour motif d'homosexualité.

En 2013, pour marquer son 10^e anniversaire, elle a produit cette exposition en ayant à cœur de répondre à la demande d'information du grand public sur ce sujet complexe. Elle tient à exprimer ses remerciements aux personnes et organismes suivants sans qui cette exposition n'aurait pas vu le jour :

Conseil scientifique :

- Yves LESCURE, Directeur général de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation ;
- Arnaud BOULLIGNY, doctorant à l'Université de Caen Basse-Normandie, et responsable de l'équipe FMD auprès de la Direction des Archives des Victimes des Conflits Contemporains (DAVCC) du ministère de la Défense à Caen ;
- Günter GRAU, enseignant à la retraite des universités de Leipzig et Berlin (Humboldt), auteur de plusieurs ouvrages de référence ;
- Jean-Luc SCHWAB, biographe de Rudolf BRAZDA et chercheur (pour la rédaction).
- Ont en outre participé à la conception de cette exposition : Philippe COUILLET-BOURGEOIS, Alain DEBRUS, Denis ERHART, Jean-Thierry GUILLERÉ-DELANGRE, Hervé HIRIGOYEN et Jean-Marc RIDET.

Avec le concours bienveillant du Service International de Recherches (SIR) de la Croix-Rouge Internationale, Bad Arolsen, Allemagne.
www.its-arolsen.org

Principaux financeurs et partenaires :

www.defense.gouv.fr/site-memoire-et-patrimoine

www.onac-vg.fr

www.bleuetdefrance.fr

www.fmd.asso.fr

www.paris.fr

www.connection.fr

www.inter-lgbt.org